



**Inspection  
académique  
de l' Ain**

Bourg-en-Bresse, le 13 février 2003

**Adaptation et intégration scolaires**

**(a.i.s.)**

L'inspectrice de l'éducation nationale  
chargée de l'adaptation et de l'intégration scolaires

Aux enseignants du premier et second degré,  
médecins et psychologues scolaires, secrétaires de  
CCPE, membres des RASED, CPE des collèges

En collaboration avec l'association d'aide à la reconnaissance des enfants intellectuellement précoces de l'Ain (A.A.R.E.I.P.), nous organisons une ½ journée de sensibilisation sur le thème de **la précocité intellectuelle** qui est souvent l'objet de prises de position ou d'interventions inadaptées, qui résultent plus de fausses représentations ou de stéréotypes idéologiques que de la réalité des attentes et des besoins des enfants concernés.

En effet, l'école a pour mission de favoriser la réussite et l'épanouissement harmonieux de tous les élèves et ne saurait se désintéresser de la situation d'enfants dits « intellectuellement précoces ». La part de la population concernée par la précocité intellectuelle est loin d'être négligeable ; l'INSERM et le CNRS avancent un pourcentage de 4%.

Une réflexion est actuellement menée par l'équipe de l' AIS de l'Ain pour répondre au mieux aux attentes de ces **enfants à besoins éducatifs spécifiques**. Pour certains d'entre eux, l'organisation de l'école en cycles pédagogiques pluriannuels peut apporter une réponse adaptée : elle permet en effet d'accélérer leur rythme de scolarité. Néanmoins, ces aménagements peuvent ne pas suffire, certains des enfants intellectuellement précoces ne trouvant pas les stimulations qui combleraient leur curiosité ou correspondraient à leur niveau de développement cognitif. Il arrive même, parfois, que certains d'entre eux connaissent, paradoxalement, un échec scolaire.

**Monsieur Fabrice BAK psychologue cognitiviste, spécialiste des troubles liés aux apprentissages,**

et

**Monsieur BELIN, chargé de mission académique sur la précocité intellectuelle,**

interviendront sur ce sujet **le mercredi matin 4 juin 2003 de 9H à 12H** en nos locaux.

Si vous êtes intéressés par cette conférence, renvoyez-nous le coupon réponse ci-dessous (un coupon par école) à l'adresse suivante :

✂ .....

Ecole / Collège / RASED / CCPE (*rayez la mention inutile*) de .....

.....

..... personnes participeront à cette conférence.